IMPRESSUM

Editeur: Val-de-Ruz Info, CP, 2053 Cernier
Présidente de la coopérative:
Claire Wermeille, 032 853 10 21
Rédaction: Claire Wiget, 079 285 25 41
Secrétariat: Magaly Neuenschwander, 079 457 73 42
Publicité: Yossi Belleli, 076 412 72 05
Pour les questions administratives, commerciales et rédactionnelles: vdrinfo@bluewin.ch
Impression: Val Impressions, Cernier
Tirage: 8'200 exemplaires
Distribution bimensuelle:
Dans tous les ménages du Val-de-Ruz
IBAN: CH34 8025 1000 0029 0688 4
Prochaine parution: le jeudi 24 novembre 2011

SOMMAIRE

3 Editorial
3 Le coin Région
3 Etat civil
3 Petites annonces
3 Réponse du concours
5 Salon commercial
5 Une deuxième vie pour les jouets
7 Agenda
9 Le Comité citoyen se présente
9 Humour
10 Courrier des lecteurs
11 Courrier des lecteurs
11 Ententes communales et fusion
12 Fusion, ce n'est pas la panacée!
12 L'UDC et la fusion

Val-de-Ruz info

No 30 - 10 novembre 2011

Peuplier blanc esseulé..., au centre des cultures du Val-de-Ruz. / *fc*

Imprimerie & photocopie couleurs
VAL Impressions
COMBLE-EMINE 1
2053 CERNIER
TÉL. 032 853 56 39
FAX 032 853 56 62
valimpressions@bluewin.ch

CET EMPLACEMENT EST RÉSERVÉ POUR VOTRE ANNONCE
Votre courtier en publicité: Yossi Belleli
076 412 72 05, yossi.pub@gmail.com

Vous souhaitez connaître la solvabilité de votre futur client ?
Vos clients sont en retard dans leurs paiements ?
→ Encaissement en Suisse et à l'étranger
→ Renseignement online (7/24)
ORC SA Office de Recouvrement de créances et de Consulting
Tél : 032 465 70 50 - Fax : 032 465 70 55 – www.orcnet.ch - contact@orcnet.ch

edilceramic
draizes 51 - neuchâtel
exposition carrelages & pierres naturelles
tél. 032/732.90.90 - www.edilceramic.ch - fax. 032/732.90.95

F. GABUS & Cie sa
F. Gabus & Cie SA
Sous le Chêne 2
2043 Boudevilliers
www.fgabus.ch
Votre installateur pour que ça coule de source!
Installations sanitaires - Ferblanterie - Réseaux eau et gaz - Chauffage - Installations solaires
tél.: 032 857 26 16 e-mail: fga@fgabus.ch fax: 032 857 21 23

flückiger ELECTRICITE
Chézard-St-Martin
Tél. 032 853 53 22
www.fluckigersa.ch

ARRCOM
INFORMATIQUE - TELECOMMUNICATION
2207 Coffrane
Rue de l'Abrévieux 4
tél. 032 857 22 32
e-mail: arrcom@arrcom.ch
www.arrcom.ch
L'informatique à proximité (privé & entreprise)
swisscom Partner
• Installation Internet de A à Z (y.c. WIFI)
• Swisscom TV - Inscription et installation
• Vente de PC/Notebook & matériel informatique
• Vente de consommables (imprimantes)
• Conception et hébergement de sites Web
• Dépannage et maintenance informatique
• Assistance à distance

RAIFFEISEN
Banque Raiffeisen du Val-de-Ruz

pharmacieplus du val-de-ruz
fontainemelon
032 853 22 56

pharmacieplus marti
cernier
032 853 21 72

Pharmacieplus vous offre
- Plus de 200 produits prixminus permanents
- Points fidélité doublés chaque mois sur une gamme de produits différents
- Livraisons gratuites dans tout le Val-de-Ruz

MCM ÉLECTROMÉNAGER
Vous conseille
La vie en fors
FORS
échange - rénovation menuiserie
découpe inox toutes prestations
devis sans engagement
MCM ELECTROMENAGER SA Verger 4 2013 Colombier 30 ans
Ouvert tous les jours jusqu'à 18h30
Tél. 032 841 22 09
www.mcmmayor.ch

Picci Sàrl
2063 Vilars
/perene
Ebénisterie – Agencement – Cuisine
Tel 032 853 53 66 – www.picci.ch – fax 032 853 55 22

Au Centre
Les Geneveys-sur-Coffrane
NOUVELLE CONSTRUCTION
Appartements-Villas en PPE
5½ pièces - 150 m2
Avec jardin privé
et place de jeux enfants
Fonds propres (LPP possible) 110'000
Mensualités (charge comprises) 1'200
www.l-j-p.ch
CIC SA, Peseux - 032.732.99.40

ELECTRICITE TELECOM
MATTHEY
SAVAGNIER
032 854 20 40
Maitrise fédérale

MENUISERIE
MICHEL MONNET
2046 FONTAINES
079 636 71 23
CHARPENTE

Communes de Cernier, Chézard-Saint-Martin, Fontainemelon, Fontaines, Les Hauts-Geneveys

Sapeurs-pompiers du Val-de-Ruz Nord (SPVDRN)

RECRUTEMENT

L'Etat-major invite les personnes âgées de 20 à 35 ans intéressées à faire partie du corps des sapeurs-pompiers à une soirée d'information qui aura lieu

LUNDI 21 NOVEMBRE 2011 à 19h30
au hangar du service du feu à La Fontenelle
(Rue de Chasseral) Cernier

Renseignements: Cap J.-M. Blandenier, tél. 076 426 57 46

RWB HOLDING SA
Une équipe d'ingénieurs au service de l'Homme et de l'environnement
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
EAU
ENVIRONNEMENT
GÉNIE CIVIL
ÉNERGIE
www.rwb.ch - CH - 2053 CERNIER

Flori'Laine
Florence Risse-Horisberger
Rue F. Soguel 12 - 2053 Cernier - 032 853 20 09 - tricot.florilaine@gmail.com
Du mardi au vendredi ouvert de 14h à 18h, samedi ouvert de 9h à 12h
FILS À TRICOTER, ARTICLE DE TRICOT

Auberge de la Vieille fontaine
2058 Le Pâquier - Tél. 032 853 16 84
Cuisine campagnarde à l'ancienne
Spécialités sur demande
Tresse
Saucissons neuchâtelois briochés

FIVAZ
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
2043 Boudevilliers
www.fivaz.ch
Ouvert samedi matin de 8h à 11h
Aménagements extérieurs
Murs de soutènement
EXPOSITION

AU-DELÀ DES CONVENTIONS
mazda
zoom-zoom
TOUT ÇA POUR MÊME PAS 100 BALLES!
Elle est pas belle la vie ? A très bientôt pour une course d'essai !
99.– Leasing 3,9% à partir de CHF/mois
+ 4 Roues d'hiver gratuites
En payant cash, vous profitez aussi de nos super offres : Prime de reprise CHF 1000.–, Prime €-Bonus* CHF 2000.– et bien sûr 4 roues d'hiver gratuites.
Mazda2 – 3 ou 5 portes – 4 niveaux d'équipement, 3 motorisations essence (1.3/75 ch, 1.3/84 ch, 1.5/102 ch) et 1 Turbodiesel Commonrail (1.6/95 ch/205 Nm). Catégorie de rendement énergétique A – D, consommation mixte 4,2 – 6,3 l/100 km, émissions de CO_2 110 – 146 g/km (moyenne de toutes les voitures neuves : 188 g/km). Mazda2, en ce moment à partir de CHF 13990.–.
Les offres Prime de reprise, Prime €-Bonus, Roues d'hiver et Leasing 3,9% sont cumulables entre elles, mais pas cumulables avec le rabais flotte (d'autres primes s'appliquent). Ces offres sont valables jusqu'au 30.11.2011, pour toute Mazda2 neuve immatriculée avant le 31.12.2011, exclusivement chez les agents Mazda participants. * Exception: prime Euro de CHF 1000.– sur un total de CHF 2000.–, uniquement valable en cas de contrat de vente et d'immatriculation d'une Mazda2 neuve jusqu'au 31.10.2011. Exemple de calcul Leasing : Mazda2 Youngster (1.3/75 ch, 5 portes), prix net CHF 13990.– (prix catalogue CHF 16990.– moins prime de reprise CHF 1000.– et €-Bonus CHF 2000.–). 1er loyer conséquent 31 % du prix du véhicule, durée 48 mois, kilométrage annuel 15000, taux d'intérêt annuel effectif 3,9%, mensualités CHF 99.–. Une offre d'ALPHERA FinancialServices, Alphabet Gestion Parc de Véhicules (Suisse) SA. Toutes les données sont celles en vigueur au moment de l'impression. Le modèle présenté comprend des équipements optionnels. Les prix sont indiqués TVA 8,0 % incluse. Assurance casco intégrale obligatoire en sus. L'attribution d'un crédit est interdite si elle entraîne un surendettement du client.
JAVET
GARAGE JAVET
GRANDRUE 68
2054 CHÉZARD-ST MARTIN
TÉL. 032 853 27 07
FAX 032 853 55 92
WWW.GARAGEJAVET.CH

Domaine des Balises
Bevaix
Pierre Nicolet Vigneron-encaveur
Tél. 032 846 13 56 Fax 032846 13 31

J·C Rollier
SERRURERIE EN TOUS GENRES
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Soudure • aluminium • inox
Forgerons 23 Tél. 032 853 55 77
2065 SAVAGNIER Fax 032 853 37 43

Au Griffon
Le service et la cordialité en plus!
switcher made with respect
Venez découvrir les collections automne-hiver 2011!!!
SWITCHER – TBS – CALIDA – TRIUMPH et beaucoup d'autres marques !!!
Epervier 9 - 2053 Cernier - 032 853 70 12 - Places de parc devant la boutique

LA MOB NETTOYAGES
Case postale 123
2052 Fontainemelon
Appartements villas, bureaux
Shampoinage de moquettes
Tapis de centre
Service conciergerie
Succursale à Bevaix Tél. 032 853 11 11
Fax 032 853 53 48
lamob@bluewin.ch

EDITORIAL

les citoyens du Val-de-Ruz écrivent l'histoire

Quinze communes du Val-de-Ruz se trouvent aujourd'hui à la croisée des chemins. Un carrefour qui pourrait tout changer pour la Vallée.

Plusieurs routes s'offrent aux citoyens. Deux sont clairement définies: la première est celle du statu-quo, les 15 communes restent ce qu'elles sont, chacune avec leurs Conseils, communal et général, leur administration et la foule de collaborations intercommunales qui leur permet depuis de nombreuses années d'aller leur petit bonhomme de chemin. Le second chemin, c'est celui du regroupement, les 15 communes ne font plus qu'une, exit les collaborations intercommunales, bonjour un législatif et un exécutif unique, une administration regroupée mais répartie sur plusieurs sites, une quotité d'impôts la même pour tous.

Le vote du 27 novembre serait bien simple s'il se résumait à ces deux seuls choix. Au soir de la votation, le Val-de-Ruz pourrait se retrouver divisé. Une partie des communes impliquées dans le processus l'acceptant, d'autres le refusant. Et c'est de là que pourrait venir toute la difficulté. Un processus de fusion patchwork avec des communes non-contigües est-il réalisable?

Tout au long des deux ans et demi qui viennent de s'écouler, les artisans de ce processus de fusion ont eu à cœur d'impliquer un maximum de personnes dans l'aventure. En invitant les représentants des partis et des Conseils communaux et généraux, en invitant la population à des séances d'information et autres débats, en jouant la carte de la transparence au travers du site internet vaudruziens.ch, en invitant tout un chacun à faire part de ses questions et de ses préoccupations.

En mars de cette année, après le désistement de Valangin, la convention de fusion était signée par les présidents et les secrétaires des Conseils communaux des 15 communes. Dans la foulée, en juin, les 15 Conseils généraux concernés acceptaient cette convention, ouvrant ainsi la voie au vote populaire. Si d'une manière générale les élus se sont montrés très favorables, dans les petites communes, le choix a été moins tranché. Et c'est peut-être dans ces petites communes que tout se jouera le 27 novembre. C'est pour cette raison que la voix de chacun compte. Qu'elle soit pour ou contre ce processus de fusion, aucune personne jouissant de l'exercice du droit civique dans le Val-de-Ruz ne doit laisser passer cette chance de s'exprimer. Une fois que les bureaux de vote seront fermés, il sera trop tard pour regretter.

Et puis, ce concept de fusion n'est pas nouveau dans la Val-de-Ruz. Fenin, Vilars et Saules ont uni leur destin, au 19e siècle. Plus tôt, dans les années 1500, Le Grand Chézard, le Petit Chézard et Saint-Martin ont décidé de collaborer pour l'entretien des forêts et des pâturages pour finalement ne répondre qu'au seul nom de Chézard-Saint-Martin. Ils ont ouvert la voie…

Claire Wiget

LE COIN RÉGION: Programme de facturation parascolaire

La Région Val-de-Ruz avait déjà créé un outil pour la facturation des crèches. Cette solution informatique est utilisée par les deux crèches de Cernier, celles de Landeyeux et de Fontainemelon et une crèche de La Chaux-de-Fonds. Début 2011, la commune de Fontainemelon a posé la question de l'utilité d'une solution identique pour gérer la facturation des structures d'accueil parascolaire.

La demande, transmise au comité de la Région a été positivement accueillie. L'outil a été finalisé durant l'été par Noémie Lesch et Maria Vivone, collaboratrices au RUN, d'après le modèle en vigueur pour les crèches. Une première version a été envoyée à la commune de Fontainemelon qui l'a testée. Un «mode d'emploi» à l'attention des utilisateurs a également été produit. Ce logiciel a aussi été mis à disposition des communes de Cernier et de Fontaines, communes qui ont également ouvert cette année une structure d'accueil parascolaire.

Différentes modifications ont été apportées à la solution initiale, afin que les communes puissent également facturer l'accueil «hors blocs» établis et subventionnés, notamment pour l'accueil des 4-5 ans qui ne vont pas à l'école régulièrement.

Ce programme permet un décompte mensuel détaillé des périodes de présence, affiche la part totale incombant aux parents et celle à charge de la commune de domicile. Les parents des enfants accueillis paient en fonction de leur revenu avant les déductions sociales sur la base d'un prix de référence de CHF 50.- par jour. Des plafonds sont prévus pour l'accueil de plusieurs enfants d'une même famille, ainsi que pour un accueil quotidien.

La solution originale est toujours propriété de la Région Val-de-Ruz, qui peut continuer, sur demande, de la mettre à disposition des communes ou autres structures parascolaires privées.

Le président de l'Association Région Val-de-Ruz: Daniel Henry

by D. Matthey Savagnier
Daniel Matthey
Recey 8
2065 Savagnier
032 853 18 86
Mattheyvelo@net2000.ch
MERIDA et ORBEA
soldes 10% à 30%
sur tous les vélos
POUR L'HIVER
fraises à neige
service tondeuse
PNEUS POUR VOITURE
prix concurentiels

Les chansons des années 1970-1980, au programme 2011 de la Tarentelle, ont été dévoilées au public ce dernier week-end. Deux spectacles sont encore à l'affiche vendredi 11 et samedi 12 novembre, à 20h la salle de spectacle de Savagnier.

ÉTAT CIVIL

Décès et mariage dans le Val-de-Ruz du 21 au 26 octobre 2011.

A été porté à notre connaissance le décès suivant:
Le 26 octobre 2011, Bossy, Roland, né en 1930, domicilié à Fontainemelon

A été porté à notre connaissance le mariage suivant:
Le 21 octobre 2011, Oppliger, Laurent et Jakob, Céline, domiciliés à Villiers

Pompes funèbres
Weber & Grau
2053 Cernier
032 853 49 29

Petites Annonces

A VENDRE meubles en sapin. Décapés - Restaurés. 079 436 93 49

PIANOS CLAIRSON Camus 6, Estavayer-le-Lac. L'Euro chute…nos prix aussi! Des pianos neufs de qualités à Fr. 4'200.-, maintenant c'est possible. Doc: 026 663 19 33, www.clairson.ch

La rubrique petites annonces, vous est ouverte au tarif suivant: Fr. 18.- pour les 10 premiers mots et Fr. 0.90 par mot suivant. Par e-mail: à vdrinfo@bluewin.ch. ou par courrier à: Val-de-Ruz info, case postale, 2053 Cernier

RÉPONSE DU CONCOURS

La question de ce quinzième concours était la suivante:
La première page de VDRinfo présente le tilleul monumental des Planches.

Quelle est le pourtour de son tronc à hauteur de 1,5 mètre? Faites votre choix: 4 mètres, 6,2 mètres, 7 mètres, 8,5 mètres, 9,3 mètres?

La réponse juste est: 7 mètres de pourtour à 1,5 mètre du sol.

De nombreuses réponses nous sont parvenues et parmi elles, le sort a désigné Pierre-André Guyot, la Jonchère 11, 2043 Boudevilliers, qui recevra, comme promis, un bon d'achat.

POMPES FUNÈBRES
WASSERFALLEN
Depuis 1939
24h/24
032/725.40.30
www.pf-wasserfallen.ch
PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE

CONCORDIA
Digne de confiance

Une agence proche de VOUS

Nos primes 2012

Adulte	CHF	214.00	franchise CHF 2'500/sans accident
Jeune adulte	CHF	181.60	franchise CHF 2'500/sans accident
Enfant	CHF	81.00	sans franchise/avec accident
Dès 3e enfant	CHF	34.10	sans franchise/avec accident

L'assurance complémentaire
max. CHF 3 par mois pour votre enfant.
Traitement orthodontique inclus.

Gratuité de toutes les assurances complémentaires dès le 3ème enfant

CONCORDIA
Agence Cernier
Rue de l'Epervier 7
2053 Cernier
Tel. 032 854 20 81
cernier@concordia.ch

Boutique Passe-Temps
Sylvie Clerc

Seconde main enfants & adultes
Grand-rue 52, Bâtiment de la Poste
2054 Chézard
032 853 71 10
boutique.passe-temps@bluewin.ch

A decouvrir absolument
heidi.com

Ani'Croc
Rue Frédéric Soguel 6 - 2053 Cernier
Case postale 13 - Tél. + Fax 032 852 06 34

Horaires

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h - 18h30
Mardi	9h - 12h	14h - 18h30
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h30
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h30
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h30
Samedi	9h - 12h	Fermé

Accessoires et alimentation pour animaux

Eric Stipa
La coupe sur mesure
www.ericstipa.com

12 avenue Robert
2052 FONTAINEMELON
Tél. 032 853 30 10

Vêtements & Accessoires Cernier de Sécurité 079 611 49 61

Lu-Ma-Me-Ve: 16h - 18h30
fermeture: jeudi et samedi

MATTHEY Daniel

Vêtements & Accessoires
Professionnels & de sécurité

F. Soguel 20b 2053 Cernier Case postale 90
Tél/Fax 032 853 59 38 Natel 079 611 49 61
Email melnat@swissonline.ch

Dick Optique

Dick Optique SA
Pascal Dick | Opticien
Av. L.-Robert 64 | 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 68 33 | info@dickoptique.ch
Facebook | Twitter | www.dickoptique.ch

JEANNERET COMBUSTIBLES
MAZOUT - REVISION DE CITERNES
entreprise familiale depuis 1956
r. des Chansons 39 - 2034 Peseux - tel. +41 32 732 96 32 - fax. +41 32 732 96 33
www.jeanneret-mazout.ch

Les députés du district s'engagent pour la fusion des communes du Val-de-Ruz !

Debout
Jean-Bernard Wälti, PLR, Coffrane
François Cuche, PS, Les Geneveys-sur-Coffrane
Armand Blaser, PS, Fontainemelon
Marie-France Monnier Douard, Les Verts, Savagnier
Christian Hostettler, PLR, Coffrane
Jean-Bernard Steudler, PLR, Chézard-Saint-Martin

Assis
Jean-Claude Guyot, PLR, Les Geneveys-sur-Coffrane
Christine Fischer, PS, Saules
Daniel Haldimann, UDC, Savagnier
Francis Monnier, PLR, Dombresson

Les députés suppléants appuient également la proposition
Jean-Luc Jordan, PLR, Fontainemelon
Dragan Mihailovic, PS, Les Geneveys-sur-Coffrane
Roby Tschopp, Les Verts, Savagnier
Xavier Challandes, UDC, Savagnier

PLUS DE FOLKLORE AU SALON COMMERCIAL DU VAL-DE-RUZ

Un conseiller d'Etat pour ouvrir le 21e salon commercial du Val-de-Ruz: Thierry Grosjean sera présent à Chézard-Saint-Martin, à la salle de la Rebatte pour lancer l'événement commercial de la saison qui réunira du 17 au 20 novembre une cinquantaine d'exposants.

A l'occasion de son 20e anniversaire, l'an dernier, les organisateurs du salon avaient cassé leur tirelire pour offrir aux visiteurs un programme d'animation digne du jubilé. Cette année, rebelote, mais cette fois-ci avec le soutien de quatre sponsors et dans un registre plus folklorique. Le public pourra ainsi faire le plein de schwyzoises et de yodle notamment, mais aussi de démonstrations de danse, de défilé de mode et de coiffure avec en prime, pourquoi pas, un petit vol en hélicoptère.

À l'écart des grands circuits commerciaux, ce salon permet aux artisans et commerçants du Val-de-Ruz de se faire connaître eux et leurs marchandises. «Ils s'investissent», précise le président du comité d'organisation, René Wagner, «C'est important pour garder leur place de commerçants dans le Val-de-Ruz».

Quant aux visiteurs, ils viennent essentiellement de la vallée, pas tellement pour acheter, mais pour profiter de la vitrine, voir quels sont les nouveaux produits susceptibles de les intéresser et de nouer les premiers contacts avec le vendeur, ouvrir la discussion, ce qui ne se fait pas forcément dans les magasins. Les affaires ne se font pas tellement pendant le salon, plutôt après.

Le public vient aussi au Salon commercial du Val-de-Ruz pour son côté convivial. On y croise les gens de la vallée, on déguste un bon cépage chez un des vignerons présents et on se sustente grâce à la brigade de l'Hôtel de la Vue-des-Alpes.

À noter que cette année encore, la coopérative d'édition Val-de-Ruz Info sera présente au comptoir. */cwi*

Horaires:

Jeudi 17 novembre, de 18 h à 22 h
Vendredi 18 novembre, de 17h à 22h30
Samedi 19 novembre, de 11h à 22h 30
Dimanche 20 novembre, de 10h à 18h

Le programme des animations:

Jeudi 17 novembre
19h La Vigaitse, accordéons schwyzoises

Vendredi 18 novembre
19h Ecole de danse et de ballet Hélène Cazes
Dès 20h Orchestre Shani, Sandor Nemeth
21h Country Western Line Dancing Val-de-Ruz

Samedi 19 novembre
11h-17h Vol en hélicoptère et baptême de l'air
11h30 Yodleur-Club Echo du Val-de-Ruz
17h Défilé d'enfants
Dès 18h Animation musicale, Jacques Maire
21h Défilé de mode et de coiffure

Dimanche 20 novembre
11h-17h Vol en hélicoptère et baptême de l'air
11h Concert apéritif, Fanfare l'Ouvrière Chézard-Saint-Martin
Dès 13h Bail-Bail Musique, Claude Baillod
Dès 14h Maquillage pour enfants

UNE DEUXIÈME VIE POUR LES JOUETS

Pour la 3e année consécutive, un trio de mamans du Val-de-Ruz récolte des jouets en bon état mais inutilisés, pour en faire profiter d'autres enfants. Cette année, l'action aura lieu le 12 novembre, de 9h à 11h30 à la déchetterie communale de Chézard-Saint-Martin. Les jouets ainsi récoltés sont ensuite transmis aux ateliers Phénix de Neuchâtel (www.ateliersphenix.ch) qui se chargent de les nettoyer et, le cas échéant, de les restaurer. Les ateliers Phénix sont une association active dans le domaine de la réinsertion sociale et professionnelle pour des personnes au bénéfice du chômage, des mesures d'intégrations professionnelles et/ou de l'aide sociale.

Une fois les jouets propres et en état de marche, ils sont redistribués en faveur d'association caritatives telles que Caritas, Noël autrement ou SOS Futures mamans.

Selon une estimation de l'organisatrice de la récolte dans le Val-de-Ruz, ce sont 6 mètres cubes de jouets qui ont ainsi été récupérés en 2010 dans la vallée. A travers la Romandie, grâce à l'action similaire conduite par la Fédération romande des consommateurs, 600 jouets ont ainsi pu être redistribués en faveur des enfants défavorisés.

En cette fin d'année 2011, cette récupération de jouets pourrait être une véritable aubaine de se «débarrasser» de jouets non-utilisés et parfois volumineux. Ce qui sera amené à la déchetterie de Chézard-Saint-Martin ne finira pas dans un sac poubelle qui, rappelons-le, coûtera plus cher, à partir du 1er janvier 2011, en raison de l'introduction de la taxe au sac.

Les personnes qui souhaiteraient obtenir plus de renseignement sur cette récolte de jouets peuvent prendre contact avec Valérie Desclouds, au 079 565 84 51 ou Sylvie Jeanneret, au 079 474 95 00. */cwi*

LA CROISÉE
HÔTEL RESTAURANT
MALVILLIERS
2043 BOUDEVILLIERS
Tél 032 858 17 17

LA CROISÉE FÊTE SON NOUVEL AN !

LE SAMEDI 31 DÉCEMBRE 2011 DÈS 19H00,
SOYEZ DES NÔTRES !

DÎNER DE GALA
avec *Gérard du Queyras & Claude Demet*
Rock'n'roll – Jazz - Blues

Apéritif de bienvenue
Mise en bouche
Feuilleté aux morilles
Caille farcie
Pommes William
Délices du primeur
Assiette de fromages
Bavarois à la mangue

Frs. 89.00 / personne
(Hors-boissons)

RÉSERVATION OBLIGATOIRE...
...soit auprès de notre personnel, soit en écrivant à
info@lacroisee.ch ou encore par téléphone au **032 858 17 17**
Toute l'équipe de l'Hôtel-Restaurant de ***La Croisée*** vous attend à bras ouverts !
Malvilliers CH – 2043 Boudevilliers T 032 858 17 17 F 032 858 17 00 www.lacroisee.ch

CSAD Sabine Finger
Coaching, services administratifs, Assistance logistique & divers
Pour PME, particuliers et associations
Abrévieux 11
2207 Coffrane
www.sabinefinger.com
Téléphone : 032 / 544 49 85
Natel : 078 / 773 66 05
Mail : sfnet@bluewin.ch

TRIADES
Consulting Systémique
Nouveaux stages 2012
«S'initier à la sagesse des contes par les constellations.»
Magali Niklaus
www.triades.ch

BON
Economisez Fr. 16.-
Boudevilliers
VAL-DE-RUZ pizza
032 857 23 23
Uniquement a Midi a l'emporté
Sur présentation de ce bon, 16.- de moins sur la deuxieme pizza de votre choix
A annoncer à la commande! Valable uniquement à l'emporté a Midi
Valable du lundi au Mercredi jusqu'au 25.11.2011
Attention! En aucun cas ces bons seront cumulables!

NOUVEAU AU VAL-DE-RUZ
MAGNIFIQUE RESTAURANT

LE PANORAMA

AVEC VUE IMPRENABLE

Ouvert 7/7 8h00-24h00
Rue des Doloires 15 - 2063 Saules
032 852 01 84

Spécialités:
Grand choix de Röstis...
Viande de Bison, cheval, autruche, bœuf
Venez déguster notre chasse

Du lundi au vendredi à midi
menu du jour à Fr. 18.-
avec buffet de salades ou potage

Tous les samedis à midi:
salade, poulet, frites, 10.-
Salade, Filets mignons aux morilles, 22.-

Tous les dimanches à midi:
salade, langue de bœuf sauce aux câpres, pomme purée, 16.-
Salade, filet de perche, pommes natures, 16.-

A dispositions
Grande salle de 100 personnes
Pour tous vos banquets, mariages, réunions etc...

Toute l'équipe se réjouit de vous accueillir

Croix-Rouge suisse
Section Neuchâtel

Nous cherchons, pour la mise en place d'un nouveau 'Service de visites à domicile', des

Travailleurs bénévoles

(activité non-rémunérée)

Vous vous identifiez aux objectifs et aux principes éthiques d'une organisation humanitaire, et vous souhaitez investir votre temps dans une activité bénévole?

But de l'activité :
- Rendre visite, une à deux fois par semaine, à des personnes âgées vivant seules à domicile. Par votre présence, vous aidez la personne âgée à maintenir un lien avec la vie sociale, et vous participez ainsi à lutter contre la solitude des aînés vivant dans notre région.

Votre profil :
- Vous avez de la compassion pour la personne âgée et vous souhaitez partager des activités en commun.
- Vous avez, une à deux fois par semaine, quelques heures de libres que vous aimeriez mettre à disposition d'une cause sociale.
- Vous êtes engagé/e et avez de l'intérêt pour vos proches, particulièrement pour les aînés.
- Vous avez des convictions conformes aux principes de la Croix-Rouge et vous voulez participer à la vie régionale.

Nos exigences :
- Vous êtes disponible de manière régulière et vous avez le temps de suivre une formation spécifique de 12 heures.
- Vous vous engagez durant minimum 6 mois et vous honorez vos engagements avec sérieux et empathie.
- Vous respectez les consignes du bénévolat en souscrivant à la charte éthique qui règlemente cette activité, ainsi qu'à un contrat d'engagement.

Le contenu de cette annonce vous interpelle? Alors nous nous réjouissons de faire votre connaissance lors d'un premier entretien personnel ! Pour de plus amples renseignements ou pour fixer un rendez-vous, veuillez vous adresser à :

Croix-Rouge suisse – Section Neuchâtel
Vignoble, Val-de-Ruz et Val-de-Travers
Avenue du 1er Mars 2a, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 886 886 0 - Fax 032 886 886 7
E-mail : croix-rouge.neuchatel@ne.ch

Cette annonce est financée par un donateur privé

Poulet Grand Delice
Le meilleur poulet rôti Suisse!

Poulets grillés dès 10h30 jusqu'à environs 19h00, le samedi jusqu'à environs 14h00

N'oubliez pas de réserver votre poulet au
079 432 49 59
Samedis 12 et 19 novembre, au Landi Cernier, à l'achat d'un poulet, une sauce offerte

Commission de culture et loisirs Fontainemelon
RAIFFEISEN

CONNAISSANCE DU MONDE
A L'ECRAN, UN FILM - SUR SCENE, L'AUTEUR

La Commission de culture et loisirs de Fontainemelon a le plaisir de vous présenter le programme de Connaissance du Monde pour la saison à venir :

Salle de spectacles de Fontainemelon
Saison 2011 - 2012

NOUVELLE-ZELANDE	**Voyage au coeur de la nature** Film de Serge Oliero. Mercredi 26 octobre 2011, 20h00.
INDE	**Rajasthan, Ladakh, Cachemire** Film de Gérard Bagès Mercredi 23 novembre 2011, 20h00.
PARIS	**Une capitale traverse le temps** Film de Gérard Civet. Mercredi 7 décembre 2011, 20h00.
NORVEGE	**Chronique d'un été sans fin** Film de Jean-Luc Marchand. Mercredi 25 janvier 2012, 20h00.
MONGOLIE	**Avec les derniers grands nomades** Film de Patrick Bernard. Mercredi 15 février 2012, 20h00.
OUEST AMERCAIN	**Au bout des pistes** Film de Eric Courtade. Mercredi 14 mars 2012, 20h00.
TOMBOUCTOU	**Destination Tombouctou** Film de Michel Drachoussoff. Mercredi 25 avril 2012, 20h00.

Prix des places	Place unique	Abonnement
Adultes	17.-	99.-
AVS – AI – chômeurs	15.-	88.-
Apprentis, étudiants, enfants	9.-	52.-

Location des places et vente des abonnements auprès du Bureau communal de Fontainemelon.
Les abonnements sont transmissibles et les places qui leur sont associées sont numérotées
Places également en vente à l'entrée de la salle avant chaque représentation.

Téléphone: 032 886 49 80. Courriel: commune.fontainemelon@ne.ch
Information: www.fontainemelon.ch; www.connaissancedumonde.com

AGENDA DU VAL-DE-RUZ

Films du Sud

Le p'tit festival des films du Sud revient à la salle de spectacles de Fontainemelon, les 11 et 12 novembre. Six films sont au programme et samedi, entre 9h30 et 11h30, les organisateurs proposent une matinée enfants du monde avec la projection de films éducatifs. Programme complet sur le site www.fontainemelon.ch/fr/agenda-de-la-salle-de-spectacles.html.

Marchés de Noël

Le marché de Noël de la Joliette a lieu du 1er au 3 décembre, à Boudevilliers. Au programme, artisanat, produits du terroir, démonstration de tournage sur bois. Exposition collective «Noël façon Joliette». Horaires: 1er décembre, 17h-21h, 2 décembre, 14h-21h et 3 décembre 9h-19h.Transport sur demande et renseignements au 032 857 30 10.

Magasin du Monde organise son marché de Noël le samedi 3 décembre de 9h à 13h à Cernier Centre.

Disco

La disco de la Société de tir de Dombresson-Villiers a lieu le 12 novembre dès 21h à la salle de spectacles de Dombresson. L'animation sera assurée par le groupe Athmos. Entrée 10.- Frs, renseignements sur www.tirpatrie.ch.

Expositions

Le Moulin de Bayerel propose une exposition de peintures et de dessin de Béatrice Dubied et Neil Bullock. Ouvertures: 12, 13, 16, 19 et 20 novembre de 13h à 17h. Vernissage le 12 novembre à 17h.

Les abeilles en peinture d'Anna Tosello Liatti sont à découvrir à Evologia jusqu'au au 10 février, du lundi au vendredi de 10h à 16h.

Le restaurant Le Clair de Lune et l'hôtel La Clef des Champs à Tête de Ran exposent des peintures de Marja Captein jusqu'au 16 décembre. Renseignements: 032 853 57 78, 079 784 91 80, info@hotellaclefdeschamps.ch.

La galerie Belimage à Valangin propose une exposition de peintures, basreliefs et sculptures de Marianne Cornut. A voir jusqu'au 27 novembre, du mercredi au dimanche, de 15h à 18h ou sur rendez-vous,
032 504 20 42. www.belimage.ch, www.mariannecornut.ch.

Concerts

La Tarentelle se la joue vintage. Le chœur, sous la direction de Patrick Lack, propose les 11 et 12 novembre à 20h, un programme estampillé années 70 et 80, à la salle de la Corbière à Savagnier. Adulte 20.- Frs, enfant jusqu'à 16 ans gratuit. Billets à l'entrée ou sur réservation par SMS 078 897 29 97 ou par courriel: la.tarentelle.savagnier@gmail.com

L'Union chorale Dombresson-Villiers, sous la direction de Corinne Fischer présente son «concert au Temple», le 24 novembre à 19h30, avec en invité la chorale de l'école primaire de Cernier, dirigée par Juliette Strahm. Au programme, gospels, chants liturgiques russes, hymnes basques et variétés.

Orgue et bugle soprano au Temple de Dombresson, le 13 novembre à 17h, par deux artistes de Gênes, Michele Croese et Izabela Szlachetko dans des œuvres de Verdi, Frescobaldi, Scarlatti, Martini, Galuppi et Morandi.

Spectacle

Nuit du conte au P'tit Théâtre de Boudevilliers le 11 novembre dès 20h. Trois conteuses de Perlune proposent un voyage dans «d'autres mondes». Chapeau à la sortie.

Club des aînés

Le Club des aînés de Dombresson-Villiers-Le Pâquier propose une conférence, le 18 novembre, à 14h, à la salle de paroisse de Dombresson. «Tout sur les champignons» par Yves Delamadeleine. L'exposé sera suivi d'une collation.

Marché

Marché artisanal aux saveurs de Noël, les 26 et 27 novembre à Savagnier à la salle de la Corbière. Dix-huit exposants et démonstration de sucre soufflé tiré. Horaires: le 26 novembre, de 15h à 22h, souper servi dès 18h30, le 27 novembre de 10h à 17h, dîner servi dès 11h30. Plus de renseignements au 079 306 37 16.

Manifestation

la 16e édition des 12 heures nautiques aura lieu le samedi 12 novembre de 10h à 22h à la piscine de la Fontenelle. Notre action bénévole se concentre cette année sur un projet de sensibilisation des dangers de l'eau pour les enfants de 4 à 6 ans.

Connaissance du monde

Connaissance du monde reprend à la salle de spectacles de Fontainemelon. Prochaine projection le 23 novembre à 20h. Au programme, «Rajasthan, Ladakh, Cachemire», un film de Gérard Bagès.

Match aux cartes

La FSG Cernier organise le 18 novembre à 20h son traditionnel match aux cartes par équipes à l'ancienne halle de gym de Cernier. Tous les lots en vins. Le match sera suivi d'une raclette. Renseignements et inscriptions: Anne Oppliger, 079 755 81 89

Kermesse

La paroisse catholique du Val-de-Ruz organise sa kermesse annuelle le samedi 12 novembre dès 10h à l'ancienne halle de gym de Cernier. Au programme: nombreux stands, brocante, tombola, pâtisseries, cantine, accordéonistes, animations pour enfants. A 12h, repas familial suivi dans l'après-midi du match au loto. A 18h, messe dominicale à la halle, suivie d'un apéritif et de la raclette.

Récolte de jouets

Grande récolte de jouets en bon état mais inutilisés, le 12 novembre de 9h à 11h30 à la déchetterie communal de Chézard-Saint-Martin. Les jouets récoltés seront ensuite redistribués à des œuvres caritatives.

Annoncez vos manifestations en envoyant un email à vdrinfo@bluewin.ch jusqu'au 15 novembre au plus tard.

visavis
Dombresson

Grand-Rue 11
2056 Dombresson
Tél. 032 853 24 10 - Fax 032 853 61 78

Bertrand Frutiger

Tapis
Revêtements de sols
Parquet
Literie
Stores intérieurs
Stores extérieurs
Moustiquaires
Rideaux

F. Soguel 34, 2053 Cernier, tél. 032 853 21 39, fax 032 853 77 56

SPVDRO INFORMATION

Le Corps des Sapeurs-Pompiers du Val-de-Ruz Ouest
Recrute !

Le syndicat intercommunal du service du feu du Val-de-Ruz Ouest invite les citoyennes et citoyens âgés de 20 à 35 ans, habitant les communes de **Boudevilliers, Coffrane, Les Geneveys-sur-Coffrane, Montmollin et Valangin** pour une soirée d'information et de recrutement :

Le lundi 21 novembre 2011 à 19h00 à la caserne des Geneveys-sur-Coffrane à la rue de la Rinche 8

Le Président du Syndicat
Daniel **Jeanneret**

Le Commandant
Didier **Gyger**

Pour tout renseignement complémentaire :
Le commandant, capitaine Didier Gyger ☎ 079/915 50 97

Espace Val-de-Ruz

La fusion, bien sûr que OUI

Nos annonceurs au salon commercial de Chézard-Saint-Martin

La Boîte à Jouets
Jeux - Jouets - Loisirs - Jeux éducatifs

Nelly Tavernier - Rue F. Soguel 14 - 2053 Cernier
Tél./fax 032 853 77 46

Venez nous rendre visite afin de découvrir nos nouveautés

GARAGE EDOUARD STAHLI
Machines agricoles, forêt et jardin
Diverses machines et modèles en stock
Entretien et réparations toutes marques
032/853.78.38 2054 Chézard
www.garage-stahli.ch/info@garage-stahli.ch

NEW HOLLAND · Viking · Husqvarna Great experience · HONDA POWER EQUIPMENT · KÄRCHER

LA GOURMANDISE
Confiserie - Pâtisserie - Boulangerie
A disposition pour vos manifestations, fêtes de famille mariage, baptêmes, naissances…
Demandez-nous une offre
Durant le salon commercial: TEA ROOM
Nathalie Suter - Centre du Village 10 - 2043 Boudevilliers - 032 857 19 80

SUZUKI SANS SOUCI PENDANT 5 ANS

NEW SWIFT DÈS Fr. 16 990.–
New Swift 1.2 GA, 3 portes
New Swift 1.2 GL Top /1.2 GL 4x4, 5 portes dès Fr. 21 990.–
Cadeau anniversaire Suzuki 5 ans de garantie gratuite
Nous serons très heureux de vous recevoir à notre exposition Suzuki. Découvrez la classe compacte New Swift et la gamme variée de modèles 4x4 du N°1 des compactes. Avec deux ans de garantie supplémentaire gratuite sur tous les nouveaux modèles Suzuki. En cas d'achat et d'immatriculation jusqu'au 31.10.2011.
De plus, vous profitez des modèles spéciaux de jubilé BARRY attractifs, avec un bénéfice pouvant atteindre 6 320 francs.

New Alto dès Fr. 12 990.– (1.0 GA, 5 portes)

New Kizashi dès Fr. 37 990.– (2.4 GL Top Sport, 4 portes) 4x4 dès Fr. 39 990.–

New Splash dès Fr. 14 990.– (1.0 GA, 5 portes)

New Jimny dès Fr. 19 990.– (1.3 Country 4x4, 3 portes)

New SX4 dès Fr. 21 490.– (1.6 GL Streetline, 5 portes) 4x4 dès Fr. 23 990.–

New Grand Vitara dès Fr. 29 990.– (1.6 GL Top 4x4, 3 portes)

Cernier Beausite BBM SA
Le N°1 des compactes
SUZUKI Way of Life!
Suzuki Hit-Leasing **www.suzuki.ch** Votre représentation Suzuki se fera un plaisir de vous soumettre une offre de Suzuki Hit-Leasing répondant à vos souhaits et à vos besoins. **Tous les prix indiqués sont des recommandations sans engagement, TVA comprise.**

MINI €URO MAXI PROMO
€UROWIN Jusqu'à Fr. 11'000.– + LEASING 3,9 % avec CASCO GRATUITE

CITROËN C1 · CITROËN C3 · CITROËN C3 Picasso · CITROËN C4 · CITROËN C5 Tourer
www.citroen.ch
en novembre
CRÉATIVE TECHNOLOGIE
CITROËN

€urowin = prime jusqu'à Fr. 8'000.– + prime sur véhicules en stock uniquement (PVS) jusqu'à Fr. 3'000.–. Offres valables sur véhicules disponibles, vendus du 1 au 30.11.2011, sauf Citroën C-ZERO, DS3 et DS4. Ex. : C3 1.4 VTi 95 BVM Exclusive, prix catalogue Fr. 25'550.–, remise Fr. 1'060.–, prime Fr. 4'000.–, PVS Fr. 1'000.–, soit Fr. 19'490.–. Leasing 3,9 %, 25 mens. de Fr. 299.–, 10'000 km/an, VR Fr. 7'321.–, 1er loyer majoré de 30 %. Taux d'intérêt annuel effectif 3,97 %. Sous réserve de l'accord par Citroën Finance, division de PSA Finance Suisse SA, Ostermundigen. PSA Finance n'accordera pas de nancement présentant un risque de surendettement pour ses clients. Casco complète obligatoire, offerte les 12 premiers mois. Offre valable à la conclusion d'un contrat de leasing Citroën Finance les véhicules neufs en stock, sauf C-ZERO. Ex. d'av antage max. : C-Crosser 2.4 16V 170 BVM Attraction, prix catalogue Fr. 37'900.–, prime Fr. 8'000.– PVS Fr. 3'000.–, soit Fr. 26'900.–. Modèles présentés : C1 1.0i 68 BVM Edition 5 portes, Fr. 14'090.–. C3 Picasso 1.4 VTi 95 BVM Séduction, Fr. 17'390.–. Option : barres de toit Fr. 300.–. C4 1.6 VTi 120 BVM Exclusive, Fr. 24'400.–. C5 Tourer 1.6 THP 155 BVA6 Exclusive, Fr. 36'190.–. Option : jantes aluminium 19" Adriatique Fr. 1'400.–. Prix de vente conseillés. Offres réservées aux clients particuliers, dans le réseau participant, non cumulables avec le rabais Flotte.

Christinat Automobiles
2043 BOUDEVILLIERS
2052 FONTAINEMELON
Vente: 032 857 24 54
Atelier: 032 853 34 77
FAX: 032 857 21 34
E-MAIL: info@cane.ch
INTERNET: www.cane.ch

RAIFFEISEN
Banque Raiffeisen du Val-de-Ruz

LE COMITÉ CITOYEN POUR LA FUSION SE PRÉSENTE À LA PRESSE

A l'occasion d'une conférence de presse tenue à La Vue-des-Alpes, le Comité citoyen pour la fusion a tenu à montrer tout son dynamisme et sa volonté sans faille de faire aboutir les 15 votations communales du 27 novembre prochain.

Nous reproduisons ci-dessous des extraits des interventions remarquées des trois co-présidents de ce mouvement.

Frédéric Cuche

J'habite le Pâquier, je me sens très vaudruzien. Ancien député du Val-de-Ruz pendant 12 ans au cours desquels, j'ai hélas souvent constaté la faiblesse du Val-de-Ruz en tant que région. Actuellement je suis retraité et encore préoccupé par l'avenir, aussi au niveau de la région.

Notre objectif: par notre engagement, nous voulons soutenir l'idée de la fusion que nous considérons comme la seule bonne solution pour assurer un avenir maîtrisé, constructif, plus cohérent pour l'ensemble du Val-de-Ruz.

Depuis plus de 10 ans, des citoyennes et des citoyens, les groupes politiques, réfléchissent à la fusion. On peut imaginer que la fusion aura lieu inévitablement à terme. J'ai fait partie du groupe de travail tri partis Libéral–Radical-Socialiste. Ce fut une période de réflexion qui a contribué à faire mûrir l'idée de fusion. Déjà à cette époque, l'idée de fusion de toutes les communes était évoquée comme aboutissement. Il y a eu de réels essais de fusion par grappes, j'ai moi-même participé à l'une d'elle. Pourquoi cela ne s'est-il pas réalisé?

Je ne veux reprendre l'histoire de cette tentative, pour faire court, je dirai que l'on s'est rendu compte que de passer d'une commune de 1500 habitants à une commune de 3000 habitants cela n'avait pas beaucoup de sens. Je crois aussi qu'il est plus facile de fusionner avec l'ensemble des communes du Val-de-Ruz qu'avec son voisin immédiat.

Le Val-de-Ruz est la région la plus attractive du canton sur le plan de l'habitat, c'est réjouissant mais c'est aussi délicat voire dangereux pour l'avenir tant que nous n'existons pas en tant qu'unité clairement définie. Notre situation géographique entre les deux villes nous donne des atouts potentiellement considérables qui sont enviés mais il y a une condition, c'est celle d'être plus unis et donc bien représentés par des représentants élus directement par les Vaudruziennes et les Vaudruziens.

L'avenir du Val-de-Ruz, c'est de mieux s'unir pour être meilleur et plus fort.

Jean-Marc Terrier

En ce qui me concerne, mes motivations comme simple citoyen peuvent être résumées ainsi qu'il suit.

Depuis plus de trente ans, aussi comme notaire, profession que j'exerce au Val-de-Ruz, j'ai participé de manière active au développement de cette région. J'ai donc été un témoin et aussi un acteur actif et éclairé je l'espère de ce développement qui fut et qui reste très important. Ce processus continuera qu'on le veuille ou non. De par notre position géographique mais aussi grâce à l'exceptionnelle qualité de vie que nous pouvons offrir, nous sommes devenus très attractifs et nous continuerons à l'être.

Cette fusion que je soutiens c'est comme un mariage. Nous ne devons pas la craindre. Elle se fait naturellement et intelligemment entre les Communes du Val-de-Ruz qui se connaissent, qui se respectent et qui s'apprécient. C'est le fruit d'une longue collaboration active dans de nombreux secteurs qui a débuté depuis plus de trente ans pour les plus importants sous forme de syndicats, voire d'associations ou de fondations. Ces collaborations ont toutes porté leurs fruits. Elles ont contribué à notre prospérité mais aujourd'hui les fruits ont été récoltés. Si vous me permettez cette image, les arbres fruitiers sont aujourd'hui vieillissants et il faut songer à les rajeunir.

Dans tous les domaines importants, les Communes du Val-de-Ruz ont compris qu'elles ne pouvaient plus agir seules mais qu'elles devaient et pouvaient compter sur le soutien de leurs voisines.

Autre question importante? Comment défendre notre agriculture de plus en plus menacée dans une région principalement à vocation agricole? Voyez par exemple le Centre de récolte des Hauts-Geneveys à la disposition d'environ 160 exploitants agricoles du Val-de-Ruz disséminés dans toute notre région et aujourd'hui menacé de fermeture.

Quelle est l'autorité communale qui défendra nos exploitants, les Hauts-Geneveys? Vous imaginez son poids politique si elle est isolée? Y a-t-il une réponse à cette question?

Le tracé du RUN ou du RER, tracé à ciel ouvert à Engollon sur des terres agricoles qui est contesté par les milieux agricoles. La position de la gare à Cernier, qui condamne une exploitation agricole. Quelle est l'autorité politique qui va demander au Conseil d'Etat de revoir sa copie pour enterrer ce tracé et déplacer la gare par exemple à l'ouest sur les terres de l'Etat pour sauver cette exploitation agricole menacée?
Y a-t-il aussi une réponse à cette question?

Après avoir été mûrement réfléchi, après avoir obtenu la signature des délégations des quinze Conseils communaux des Communes du Val-de-Ruz concernées, puis l'approbation des quinze Conseils généraux des communes visées, c'est bien la Commune unique qui, a mes yeux et aux yeux de beaucoup d'entre nous, est la solution, selon le contrat de fusion que les habitantes et les habitants du Val-de-Ruz devront également approuver en votation populaire.

Cette Commune unique qui regroupera quinze villages soit 15'000 habitants, deviendra la troisième commune du Canton et nous jouerons ainsi dans la cour des grands. Nous serons respectés, écoutés et nous assurerons notre autonomie avec un Conseil communal fort et un Conseil général représenta-tif de tous nos villages, face à un canton de plus en plus agressif, des villes également de plus en plus revendicatrices. Nous ne serons plus assis sur des strapontins avec le seul droit d'écouter et de subir les décisions mais bien de participer activement aux débats.

Je terminerai par mon slogan «Unis, nous deviendrons uniques».

Renaud Tripet

La fusion des communes du Val-de-Ruz est un fruit démocratiquement mûr. Elle induit aussi un renforcement de la démocratie à l'occasion des décisions touchant aux services publics. Les autorités élues, les partis politiques et la population ont eu l'occasion ces dernières années de discuter abondamment de l'opportunité de fusionner les communes du Val-de-Ruz, de la meilleure manière d'y parvenir et dans conditions dans lesquelles la nouvelle communique unique devrait commencer à fonctionner. Des experts ont été sollicités, des séances d'information ont été organisées, des commissions ont travaillé et le contrat de fusion a donné lieu à des votes des autorités élues, avant d'être finalement soumis en votation populaire. Bref, le comité citoyen qui s'est constitué pour soutenir la dernière étape du processus démocratique, la composition de ses membres, est la preuve que le fruit est démocratiquement mûr.

Fusionnées, les communes du Val-de-Ruz pourront améliorer les services publics communaux et se battre plus efficacement pour les services publics cantonaux.

Les Conseils généraux, communaux, les diverses commissions communales et même les syndicats intercommunaux ont atteint les limites de ce que nous pouvons attendre de la politique de milice dans des petites communes comme celles du Val-de-Ruz.

Elles ont de plus en plus de peine à se faire entendre des villes, de l'Etat ou de Berne dans des domaines comme ceux de l'aménagement du territoire, des déchets, de l'école, de l'énergie, de la police ou encore des transports publics.

Fusionnées, les communes du Val-de-Ruz dégageront des économies qui pourront être allouées à l'amélioration des services publics et à l'allégement de la pression fiscale.

Les économies résultant d'une fusion ne se réalisent pas d'un coup de baguette magique; elles se réalisent au fur et à mesure que les mesures de rationalisation sont prises, et, je ne vois pas pourquoi les futures autorités de la commune unique s'en priveraient. Ce sont les autorités élues et donc, finalement, l'électorat qui décidera ce qu'il fera de ces économies. Elles seront aussi utiles pour améliorer les services publics que pour alléger la pression fiscale. */CM*

FUSION DES COMMUNES AU VAL-DE-RUZ - Un peu d'humour dans la campagne

Lettre au Service des contributions (style «Chère Mobilière»)
Mon cher percepteur, j'ai r'çu une enveloppe bourrée d'papier, j'crois que c'est pour voter, mais j'y comprends rien. Y'en a qui disent qui faut voter oui et pis derrière, y faut voter non.

Y parlent aussi d'impôts, alors j'vous écris. J'aimerais bien dire oui car y disent aussi que dans toutes les communes du Val-de-Ruz on les aura à 61 points seulement. Comme ça la plupart des contribuables y vont gagner même jusqu'à 15 %. C'est fou sa, j'peux pas y croire. C'est pas une farce au moins, p't-être même une nescrocrie. J'veux pas faire une connerie ou m'faire avoir.

Alors aidez-moi si vous plet, j'ai confiance en vous. Merci beaucoup.

Réponse: Monsieur et cher contribuable,
Nous avons bien reçu votre demande dans laquelle percent une certaine anxiété et des doutes. Ceux-ci sont bien normaux car au vu de tout ce qui vous est offert dans un seul paquet, cela pourrait ressembler à une arnaque et vous n'êtes pas le premier qui vient nous demander conseil. Mais rassurez-vous, tous ceux qui vous sollicitent pour voter OUI sont des gens très sérieux et parfaitement recommandables. Leurs arguments sont tout à fait plausibles et corrects. Ils ont passé beaucoup de leur temps et ont mis toute leur énergie pour étudier, discuter et mettre sur pied un document où l'objectivité prévaut et que l'on peut qualifier de remarquable. Il est intitulé: «Fusion 2013 - Rapport commun des Conseils communaux aux Conseils généraux à l'appui de l'adoption de la convention de fusion». Nous vous le recommandons vivement. Il fait un état exhaustif de la superbe région où vous avez le privilège de vivre. Il se lit comme un roman et est disponible dans votre administration communale. En plus, il est gratuit.

Concernant le problème concret que vous soulevez, vos **impôts**, il n'est pas si compliqué que vous le supposez. Il suffit que des personnes compétentes se penchent attentivement sur le sujet, mettent toutes les forces dans le même **caquelon** et le résultat n'est finalement pas surprenant dans la mesure où, chacun sait que «l'union fait la force». Pour les citoyens vaudruziens qu'ils respectent profondément, seuls l'égalité, l'équité et la mise en valeur du «ensemble on est plus fort» sont recherchés. Par conséquent, il est malveillant de faire croire que **leur nez s'allonge**.

Nous aurions encore beaucoup d'arguments positifs à mettre en exergue, comme par exemple l'unanimité sur ce sujet délicat et émotionnellement très fort, de **tous les partis politiques, de tous les députés** du vallon, etc. Mais nous pensons que ces quelques mots vous auront déjà convaincu qu'il est, non seulement indispensable pour les communes que vous aimez, mais également bénéfique pour votre portemonnaie, de répondre à la question qui vous est posée, sans hésitation ni arrière-pensée, par un grand et sincère **OUI**
Vous vous acquitterez ainsi avec un grand sourire des prochaines factures allégées que nous ne manquerons pas de vous adresser et vous ferez également confiance à vos autorités qui s'activent pour la région.

Votre percepteur préféré */CM*

COURRIER DES LECTEURS

Ne pas mettre la charrue avant les boeufs

J'ai été choquée par l'article paru dans l'Express et l'Impartial du 9 juin 2011 relatifs à l'adhésion ou non de Fenin-Vilars-Saules à la fusion 2013 du Val-de-Ruz. Les titres «Les élus pas acquis à la fusion…» et «La Fusion n'enthousiasme pas» ne reflètent pas, à mon avis, la réalité. Les citoyens favorables à une fusion existent aussi et vous semblez les oublier dans votre article.

Pour qu'une région se développe et soit davantage prise en considération par l'Etat, il faut créer son unité. Les avantages suivants d'une fusion sont à souligner: baisse réelle d'impôts, amélioration des prestations parascolaires et des transports publics, meilleure mise en valeur des aptitudes du personnel et des élus, économies suite au regroupement des contrats d'assurances, aide de l'Etat à la fusion d'environ 13 millions, etc…

J'ose espérer que chaque citoyen de ma commune votera le 27 novembre prochain selon sa conscience, sans se laisser influencer par les médias.

Lilette Leuba, Saules

Fusion des communes du Val-de-Ruz, de quelle proximité parlons-nous?

Quand nous entendons parler de fusion, nous l'assimilons rapidement à une suppression de nombreux services, de gigantesques bouleversements qui modifieront nos quotidiennes lassitudes. Malheureusement ce type de pensées protectionnistes va à l'encontre même du progrès, ne garantissant en aucun cas la pérennité d'une communauté, inondée de services redondants et disparates.

Osons-nous parler d'une perte de proximité lors de la fusion des communes du Val-de-Ruz?

Si l'on considère les statistiques 2005 de l'OFS, chaque citoyen effectue 13'000 km annuellement. Une famille n'hésite pas à faire plus de 60 km hebdomadaires pour faire ses achats dans des grandes surfaces commerciales. 45% des distances journalières parcourues sont uniquement consacrées aux loisirs.

Pour rappel aujourd'hui, nous pouvons traverser le district en un quart d'heure. Dès lors, est-ce que cette crainte d'une éventuelle perte de proximité n'est pas uniquement une peur de voir le monde évoluer? L'offre des transports publics et la mobilité individuelle est en tout point incomparable à ce qu'il y avait dans les années 70. Ouvrons les yeux autour de nous et prenons conscience que la mobilité a changé agrandissant inconsciemment notre notion de proximité! Ce qui était loin hier, ne l'est plus de la même manière aujourd'hui. Nous devons privilégier la qualité des services proposés et non la quantité. Vouloir les deux est une illusion passéiste que nos prochaines générations ne pourront plus assumer.

Yann DUBIED, Les Geneveys-sur-Coffrane

Val-de-Ruz à propos de fusion

Chaque commune du Val-de-Ruz a conclu, à ce jour, en moyenne 36 associations pour collaborer à la réalisation de tâches, avec une ou plusieurs communes de la vallée et quelques fois avec d'autres qui sont externes au district. Ce qui donne une centaine d'associations pour l'ensemble du Val-de-Ruz. (...) Dans cette situation, il est inévitable que l'on pense à une fusion. (...) Un travail considérable a été accompli, près de 50 personnes ont collaboré à l'établissement du rapport final présenté à la presse en mai 2011. Il n'est donc pas correct d'affirmer comme le fait le comité antifusion que le comité intercommunal s'est autoproclamé comité de fusion (...) Ce courrier ainsi que d'autres documents distribués à fin août, à Fête la terre, contient de nombreuses affirmations qui ne sont pas exactes et démontre que le comité anti-fusion n'a pas lu avec toute l'attention nécessaire le rapport du comité de fusion. Ce document donne toutes les explications relatives aux problèmes soulevés par le comité anti-fusion. (Il peut être consulté sur le site www.vaudruziens.ch).

De plus, ce comité a démarré sa campagne avec un dessin traitant de Pinocchio tout le comité de fusion. Ce petit personnage n'est-il pas le roi des menteurs? Le Val-de- Ruz mérite mieux que des insultes lancées par-dessus le Seyon. La fusion des communes est la seule solution qui permettra au Val-de-Ruz de retrouver une autonomie et un pouvoir de décision identique à celui des grandes communes du canton et de pouvoir ainsi, assurer son avenir. Votez oui le 27 novembre.

André Wermeille, Cernier

Lettre ouverte concernant le droit de dire non à la fusion des communes du Val de Ruz

Réponse à un papillon destructeur!

Qui êtes-vous pour agresser de telle sorte vos concitoyens et voisins?

Comment pouvez-vous affirmer que le projet de fusion a été mal pensé alors qu'un nombre important de représentants des autorités se sont réunis et ont travaillé des heures durant à cette réflexion ? Sont-ils tous des incapables pour en arriver à un projet sans fondement ?

Quel est pour vous l'idéalisme réaliste? Des communes devant faire face à des dépenses impossibles, des communes ne trouvant plus les forces humaines pour gérer leurs dossiers? Qui êtes-vous pour démolir ce qui est proposé après une longue réflexion sans proposer à votre tour un idéalisme réaliste de vie politique?

Que savez-vous des impôts mal dépensés? Une information facile à trouver, vous informerait sur l'utilisation de l'argent de l'Etat qui servira à éponger la dette! Avez-vous passé autant de temps que le comité lui-même pour ajuster au plus près possible les finances d'une nouvelle commune?

Nul ne vous empêche de voter non! Mais personnellement je refuse la politique qui consiste à démolir l'autre pour gagner. Vous avez le droit de dire non, mais dans une démocratie, vous n'avez pas le droit de manquer de respect à ceux qui travaillent au nom et pour les citoyens!

N'est-ce pas de votre part un mépris destructeur? N'est-ce pas vous qui introduisez le ver dans la pomme?

Françoise Pétremand, Le Pâquier

Habitants du Val-de-Ruz! Fusionnons!

De la première à la deuxième chaîne jurassienne, le Val-de-Ruz forme une belle unité géographique, le destin de ses habitants ne peut être qu'identique. Le regroupement des communes qui compose cet espace en une seule unité est naturellement logique.

Si la proposition par grappes n'a pas abouti, elle a servi à faire mûrir l'idée d'union mais à l'analyse plus approfondie, passer de 1500 à 3000 habitants, cela ne change pas vraiment la situation. Qu'on le veuille ou non, les institutions privées (banques, …) ou l'Etat ne considèrent pas de la même manière les besoins d'une population de 3000 ou de plus de 16'000 habitants.

Certains craignent que les petites communes deviennent les «laissées pour compte». On peut répondre que lors des élections cantonales pour le Grand Conseil de 2009, les élu-e-s et les suppléante-e-s de tous les partis confondus du Val-de-Ruz sont issus de 7 villages différents. La répartition se fait plus par l'appartenance aux partis et par la qualité des personnes que par la résidence communale. De plus, pour les 2 premières législatures, chaque ancienne commune aura au moins un délégué au Conseil général.

Les sociétés locales vivantes deviennent des sociétés régionales. Par exemple, dans une société chorale composée de 60 de membres, il y a en 11 de la commune, 33 d'autres communes vaudruziennes et 16 de communes externes au Val-de-Ruz.

Personnellement, je fais confiance à celles à ceux qui travaillent à la fusion.

Frédéric Cuche, Le Pâquier

Une seule commune au Val-de-Ruz?

L'idée fait déjà son chemin depuis 1998: un groupe de personnes actives dans la politique de notre vallon, issues des partis libéral, radical et socialiste, se penchent sur la question. Je préside les premières séances. Des personnes du Val-de-Travers et du canton de Fribourg sont consultées, ainsi que le service des communes. En mai 2000, le groupe se constitue officiellement sous l'égide de la Région LIM et avec l'aide de l'Etat, mandate l'IRER (Université de Neuchâtel) pour mener une étude qui sera livrée en novembre 2003. Les personnes consultées (membres des autorités et 800 habitants) seraient majoritairement favorables à des fusions par grappes de communes voisines. Quelques démarches dans ce sens sont entamées par des communes du nord du vallon, et restent sans suite. Enfin, en 2009 est créé le Comité de fusion et nous voterons le 27 novembre.

Unir les communes du Val-de-Ruz, quel beau projet! C'est déjà fait dans de nombreux domaines: des syndicats intercommunaux assurent déjà les principaux services à la population qui incombent aux communes, les paroisses ont fusionnés, des sociétés locales accueillent des membres de plusieurs villages. Nous avons les mêmes espoirs, les mêmes problèmes et des projets que nous pourrions réaliser ensemble.

Alors soyons nombreux à dire une grand OUI à la fusion!

Claire Wermeille, Cernier

Le point de fusion

Il faut beaucoup de chaleur pour atteindre le point de fusion d'un métal, sinon la soudure ne prend pas… Les communes du Val de Ruz sont actuellement en fusion, oh il n'y fait pas plus chaud, mais comme le mot est bien choisi. Il évoque la chaleur, le mouvement, la transformation, la fabrication d'un objet. J'aime la vie, j'aime les gens qui ont des projets, qui pensent l'avenir…

Chacun a dans son coeur un petit bout de terre pour patrie, mais aujourd'hui on a aussi une AVS, une assurance maladie, un permis de conduire qui nous rattachent à une plus grande communauté qui nous dicte des règles de vie. La notion de commune se vide de son sens, Il y a entre les Hauts Geneveys et Saint-Martin quatre bureaux communaux, soit un presque tous les Km! Pour des habitants qui font tous les jours 15 à 20 Km pour aller travailler…

Les réalités économiques sont incontournables. Le Val de Ruz, en refusant de grandir, en restant petit et divisé verra sa substance se dissoudre et fondre pour gagner des régions plus riches ou plus dynamiques.

Dans un premier temps ce n'est pas tant les économies d'échelles qu'il faut viser (mise en commun des services de voirie, pompiers et administration etc.), mais il s'agit plutôt de donner vie à une communauté sur un territoire. Voilà un bon projet de société ! Pour ce qui est du ménage communal, des problèmes il y en aura, comme il y en a toujours eu mais ils seront vus sous un angle nouveau et comme tous les administrateurs communaux resteront en poste, je leur fais confiance pour trouver de nouvelles et meilleures solutions.

Et si des villages devaient rester en rade, que les neinsager se fassent connaître et retroussent leurs manches. Dans plusieurs villages, des Conseillers communaux, démotivés par la tâche et par le manque de reconnaissance de leurs concitoyens ont décidés, quelque soit le résultat du vote, de ne plus rempiler…

Michel Fellrath, Fontainemelon et Cernier

COURRIER DES LECTEURS

Pourquoi avoir peur de la fusion?

Cela fait maintenant plusieurs semaines que je lis les différents commentaires relatifs au processus de fusion de 15 communes du Val-de-Ruz et je suis choqué par les arguments avancés par les membres du comité anti-fusion. Reprenons-les dans l'ordre:

1) «Le Comité de fusion n'a jamais voulu entendre les arguments des opposants»: c'est faux! Il est d'ailleurs facile d'avancer cet argument lorsque l'on ne se manifeste qu'après l'acceptation de la convention de fusion par les exécutifs et les législatifs concernés.

En effet, lorsque le Comité de fusion a lancé plusieurs appels afin que des personnes s'engagent dans les groupes de travail en vue de la rédaction de la convention de fusion, pourquoi les opposants ne se sont-ils pas annoncés à cet instant? Et pourquoi le président du comité anti-fusion, membre d'un exécutif d'une commune du district et qui a reçu tous les procès-verbaux pendant toute la durée de la consultation, ne s'est manifesté que tout à la fin de la démarche?

2) «La fusion par grappe n'a jamais été abordée»: c'est faux! Avant d'entamer le processus en cours, soit en juin 2009, toutes les communes ont étudié pendant plusieurs années une fusion par grappe et toutes sont arrivées à la même conclusion: une fusion par grappe n'aurait pas de sens car les communes n'atteindraient par une certaine taille critique et les participations aux entités intercommunales seraient difficiles voire impossible à supprimer.

3) «Un canton très endetté qui subventionne la fusion avec un sucre de plus de 13 millions»: c'est vrai, mais ce n'est pas la faute du Comité de fusion! En effet, c'est la loi qui prévoit cette disposition et il est ainsi envisagé d'utiliser cet argent pour rembourser différents emprunts et donc diminuer la charge d'intérêts qui pèse chaque année sur les communes. Il faut également savoir que l'argent est affecté actuellement dans un compte de réserve et il ne viendra donc pas augmenter les impôts comme le laissent entendre les opposants. Le fait de ne pas utiliser ce fonds ne les fera pas baisser non plus!

4) «Le refus du projet de fusion 2013 permettra de remettre l'ouvrage sur le métier»: c'est faux! La démarche prévue au Val-de-Ruz est la même que celle utilisée pour la création de Val-de-Travers, c'est-à-dire que les communes qui auront refusé la fusion seront exclues du futur groupe de travail et ne participeront donc pas au nouveau projet.

5) «Chaque commune a ses spécificités et ses exigences»: c'est vrai, mais il ne faut pas oublier que ce sont les communes qui fusionnent et non les villages! La société de gymnastique de Chézard-Saint-Martin restera la société de gymnastique de Chézard-Saint-Martin et il en est de même pour l'ensemble des sociétés locales du district. L'expérience dans d'autres cantons prouve même que l'identité villageoise est renforcée, car les membres des autorités actuelles qui ne siégeront plus au Conseil communal ou au Conseil général s'engageront dans la vie associative de leur village.

6) «Les petites communes seront vite oubliées»: c'est faux! Est-ce que les villages de Noiraigue et Saint-Sulpice sont négligés suite à la fusion de Val-de-Travers? Non. Est-ce que les habitants de La Coudre et de Serrières ne sont plus écoutés depuis qu'ils sont rattachés à Neuchâtel? Non. Il n'y a donc aucune raison pour que cela se passe différemment au Val-de-Ruz, même si la loi cantonale ne permet pas de garantir un siège – après deux législatures – au Conseil général pour chaque village.

7) «Penser qu'un regroupement permettra d'être plus écouté par l'Etat est une illusion»: c'est faux! La récente fusion de neuf communes au Val-de-Travers prouve que le nouvel exécutif est convié par le Conseil d'Etat lors de discussions importantes au même titre que les villes. En devenant la 3ème commune du canton, Val-de-Ruz aura un poids important (au-delà de Val-de-Travers et du Locle) qui lui permettra de se faire entendre au Château, chose difficile à l'heure actuelle.

8) «Maintenir une commune à taille humaine garantit une harmonie et une aisance dans le dialogue entre les habitants et les autorités». C'est vrai, mais une commune de 17'000 habitants reste à taille humaine. Sinon, qu'en pensent les habitants de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds? Ce n'est pas parce qu'il n'y aura plus de bureau communal dans chaque village que le dialogue sera rompu. Au contraire, avec une administration forte, le futur exécutif pourra pleinement se consacrer à son rôle de décideur et ne plus faire de la gestion comme il le fait trop souvent actuellement. De cette manière, il sera «dans le terrain» au contact des habitants pour écouter et comprendre leurs problèmes.

9) «Une commune unique ne permettra pas de mieux répartir les commerces et les zones d'habitation»: c'est faux! Le nouvel exécutif aura pour tâche d'élaborer un nouveau plan d'aménagement local pour l'ensemble des 15 villages et cette problématique sera résolue lors des réflexions à mener.

10) «Le projet prévoit un exécutif de cinq membres au Val-de-Ruz: le pouvoir sera donc laissé à un groupe très restreint de personnes»: c'est faux! C'est le Conseil général qui prend les décisions importantes, telles que la validation des budgets ou l'acceptation des demandes de crédit. Le rôle du Conseil communal est d'ordre stratégique et charge lui est donnée de faire des propositions au législatif. De plus, les droits des citoyens (initiative et référendum notamment) ne seront pas supprimés avec la fusion des communes.

11) «Ce projet de fusion implique que chacune des communes perdra son identité propre, or c'est précisément l'individualité de nos villages qui en fonde la valeur»: c'est faux encore une fois! Il paraît indispensable de rappeler que les communes fusionnent certes, mais non les villages. De plus, la fusion permettra au nouvel exécutif d'avoir une vision régionale et de prendre des décisions pour le bien de l'ensemble du district, cela nettement mieux que 15 exécutifs réfléchissant actuellement aux mêmes problématiques sans tenir compte de ce qui se passe dans les communes voisines.

Au vu de ce qui précède, les arguments des opposants sont mensongers et dénués de bon sens et ont pour seul but de faire peur à la population qui sera amenée à voter le 27 novembre prochain (pourquoi vouloir faire peur d'ailleurs?). Le projet de fusion du Val-de-Ruz est un produit de qualité et qui a été mûrement réfléchi, et c'est ce projet qui permettra de garantir aux habitants de continuer de vivre dans un encadrement magnifique, de profiter d'une excellente qualité de vie et de réaliser de nouveaux projets qui ne sont tout simplement pas envisageables en restant chacun pour soi.

Je suis donc consterné par les propos des opposants. On voit d'ailleurs sur leur site internet et leurs tous-ménages que l'essentiel de la réflexion repose plutôt sur l'aspect visuel étant donné que le fond de leur argumentation est nul. Je dois toutefois reconnaître que le graphiste est doué, mais oser traiter de menteur le Comité de fusion quand on constate que la grande majorité des arguments des opposants est mensonger, cela laisse songeur sur la pertinence des propos.

En finalité, chacun a sa propre sensibilité et chacun a le droit de ne pas être d'accord à 100% avec le projet. Mais globalement, chaque électeur doit se demander si le projet de fusion qui lui est soumis lui apportera plus par rapport à la situation actuelle. Ainsi, si les avantages sont plus nombreux que les inconvénients, il faut voter oui le 27 novembre. C'est d'ailleurs la même façon d'agir que pour n'importe quel objet soumis au vote et il ne doit pas en être différemment pour un projet de fusion de communes. Moi, en tous cas, j'en suis convaincu et je voterai oui.

Patrice Godat, Chézard-Saint-Martin

Fusion du Val-de-Ruz 2013… NON à la magouille…

Après le grand raout tristounet des élections fédérales, il est temps de réfléchir à ce que le comité de fusion du Val-de-Ruz propose à ses habitants dans son projet farfelu et mensonger.

En préambule à cette réflexion, je propose à toutes les citoyennes et tous les citoyens des communes concernées, qui ne l'ont pas encore fait, d'aller chercher le luxueux rapport de fusion disponible gratuitement dans leur bureau communal respectif…

Profitez-en, c'est bien la dernière fois que quelques chose est gratuit dans ce projet…

Lisez-le, décortiquez-le, appréciez-le…

Vous aurez vite fait de relever bon nombre de contradictions et le plaisir de découvrir un projet grandiose de budget virtuel équilibré la première année avec l'aide des 13 millions du canton, canton soit-dit en passant, tellement riche qu'il peut se permettre ce genre de cadeau… certains apprécieront!

Les partisans vous promettent pour vous appâter, comme argument principal en leur faveur, une baisse de la fiscalité de quelques points pour certaines communes et une augmentation pour d'autres. Economie dérisoire en vue de l'inévitable augmentation dès l'année suivante qui sera durablement nettement supérieure à l'économie virtuellement promise sur la première année de l'exercice…

D'autant plus que ce projet prévoit de nommer 5 conseillers communaux professionnels, tenez-vous bien, avec un salaire de 180 000 francs par année… (Je vois déjà certains candidats actifs dans le processus de la fusion pointer le bout de leur nez !)

Le saviez-vous ?

Presque 1 millions de francs! Il faudra bien trouver cet argent quelque part…

Ils font aussi une démonstration dithyrambique des biens faits de l'union sacrée, apologie d'un avenir meilleur. Comment avons-nous pu exister jusqu'à aujourd'hui, je me le demande bien?

D'autre part, je mets quiconque au défi de me dire politiquement combien il y a de députés du Val-de-Ruz élus au Grand-Conseil et de les citer nominalement… N'est-ce point ces élus qui devraient défendre les intérêts de notre vallée au canton?

Les hautes autorités neuchâteloises n'ont pas été capables de fusionner les compagnies de transport du haut et du bas, ce qui aurait pu être une bonne base de départ d'une future fusion cantonale…

On ne construit pas une pyramide en commençant par la pointe… c'est manifestement ce que cette fusion veut faire.

Valangin l'a bien compris en ne s'associant pas à ce projet ubuesque manipulé par les partisans de l'improbable RUN, mais comme diront certains, ça… c'est une autre histoire!

Alain Reymond, Avenue Robert 59
2052 Fontainemelon

QUID DES ENTENTES COMMUNALES EN CAS DE FUSION ?

Les différentes ententes communales qui œuvrent dans 6 communes du Val-de-Ruz (Groupe des intérêts communaux de Boudevilliers, Entente communale de Cernier, Groupement des intérêts communaux de Fenin-Vilars-Saules, Entente communale des Geneveys-sur-Coffrane, Entente communale des Hauts-Geneveys et Réalité Villageoise de Villiers) représentent près de 20% des suffrages selon une analyse des scrutins communaux de 2008, 2004 et de la composition des Conseil généraux. Qu'adviendra-t-il de cette force politique, si les 15 communes fusionnent?

Daniel Henry, délégué du groupe des indépendant du Val-de-Ruz (www.gdiv.ch) a répondu à nos questions.

Daniel Henry (DH): Si la fusion passe et qu'elle regroupe les 15 communes, dans les 6 localités où une entente fonctionne au Conseil général et au Conseil communal, un regroupement aura lieu sous le nom de Groupe des indépendants du Val-de-Ruz ou GDIV. Si fusion il y a, nous officialiserons la chose en déposant des statuts.

Val-de-Ruz Info (VdR Info): L'intérêt existe-t-il ?

DH: Toutes les ententes que nous avons invitées lors de la présentation du projet et des différentes séances, toutes sont venues au moins une fois. A l'heure actuelle, 7 communes sont partie prenante. Les six qui présentent des listes d'entente villageoise lors des élections, plus Coffrane où des gens ont exprimé leur intérêt. Par ailleurs, nous pensons que d'autres personnes, dans les 5 grosses communes du Val-de-Ruz, pourraient s'intéresser à nous.

VdR Info: les différentes ententes villageoises sont-elles impliquées dans le processus de fusion?

DH: Après la première rencontre, nous avons constaté que tous les gens qui portaient un intérêt pour le GDIV étaient pro-fusion. Plusieurs élus de différentes communes, faisant parti de l'une ou l'autre des ententes ont intégré le comité de fusion.

VdR Info: en tant que délégué du groupe des indépendant du Val-de-Ruz quel est votre pronostic pour le vote du 27 novembre?

DH: Je suis positif. Par rapport au sondage lancé au début du processus de fusion, on peut être plutôt positif. L'important, c'est qu'il y ait 15 oui.

VdR Info: quinze oui, vous y croyez?

DH: En périphérie, dans les petites communes, ça peut basculer d'un côté comme de l'autre. Le sentiment d'appartenance, c'est ce qui prédomine. Si je pense à Montmollin qui n'a pas de ligne de bus ou qui au niveau de l'école envoie ses élèves à Corcelles-Peseux, peut-être que les habitants n'ont pas vraiment ce sentiment d'appartenance. Si au soir du 27 novembre on se retrouve avec un «tapis troué», je ne pense pas que ça vaille la peine, surtout s'il manque les communes du nord. Mais je pense que du côté de la ceinture nord du Val-de-Ruz, des Hauts-Geneveys au Pâquier, ça devrait être bon. De ce côté-là, je suis confiant, mais il faudrait plus que seulement ces communes-là pour que ça vaille la peine.

VdR Info: quel serait à votre avis le pire des scénarios?

DH: Au niveau de l'unité, ça serait que Boudevilliers dise non. Ça couperait tout le territoire en deux. Lorsque la convention a été présentée devant le Conseil général de ce village, le 20 juin dernier, le projet a récolté 6 oui du Groupe des Intérêts communaux, 4 non et 3 abstentions, le tout émanant de représentants radicaux, encore dissidents du PLR. */cwi*

COMMUNIQUÉ

FUSION VAL-DE-RUZ 2013 – CE N'EST PAS LA PANACÉE!

La convention de Fusion 2013 du Val-de-Ruz est, certes, le fruit d'un important travail du comité de fusion piloté par des mandataires externes ; mais on a cependant pris soin d'éliminer toutes visions autres qu'une centralisation générale des communes actuelles. L'idée d'une meilleure collaboration qui était sortie de la dernière enquête auprès de la population en 2009 est devenue, sans discussion, une fusion inéluctable de toutes les communes.

Une récente étude sur la réforme institutionnelle (1) montre que l'évolution de nos institutions ne doit pas se résumer à la constitution d'une commune unique car elle ne répond pas à une logique fonctionnelle et de projets. La fusion 2013 correspond à un regroupement théorique et arbitraire. On ne tient pas compte des besoins, des intérêts, des aspirations, ni de l'environnement et de l'identité propre à chaque commune. Les intérêts de la région Val-de-Ruz ne se limitent pas aux frontières territoriales du district. Des projets régionaux dépassent les frontières politiques du Val-de-Ruz; que ce soit pour les transports, les écoles ou le tourisme.

Il est regrettable que nos édiles aient une vision réductrice de l'avenir en privilégiant immédiatement l'idée d'une fusion globale car une étude par des experts indépendants (1) concluait que d'autres voies étaient possibles, voir souhaitables, permettant d'engendrer des économies tout en préservant l'identité communale actuelle. Il serait nécessaire que deux ou trois entités communales fusionnent pour qu'elles puissent avoir un projet d'avenir sociétal commun novateur. Pourquoi ces études n'ont jamais été prises en compte par le comité de Fusion, alors qu'elles étaient connues?

Affirmer, comme le dit le comité de fusion, qu'ensemble on sera plus fort pour faire valoir notre position face au canton et aux villes est un leurre. Tout le monde sait que Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds en position de force imposeront leur position, et que le Val-de-Travers ou la Val-de-Ruz ne pèseront guère dans la discussion cantonale. Le problème de L'Hôpital Cantonal Neuchâtelois est symptomatique.

Cette convention de fusion comporte de nombreux points qui méritent réflexion.
Une séduction avec un coefficient fiscal fixé à 61 points; et après… quand on sait qu'il aurait dû être de 66 pour que les comptes soient équilibrés.

• La perte du pouvoir actuel de décision et de représentativité pour les habitants des petites communes.
• La perte de son origine communale pour les personnes concernées
• La commune unique et la centralisation vont favoriser le démantèlement social ainsi que les services de proximité : la poste, les petits commerces, le bureau communal, les services bancaires…
• La centralisation ne permettra pas des économies. Il faudra, au contraire, sectoriser les services publics et les hiérarchiser.

Multiruz: nécessaire pour certaines communes, mais pas pour toutes. Avec ce service rattaché à la commune unique on n'aura pratiquement plus de possibilités d'influencer une décision par le biais d'un référendum. Mais pour le citoyen c'est surtout un impôt bien déguisé.

Ne cédons pas à une fusionnite aigue ambiante, qui mène actuellement plusieurs institutions de notre Canton droit dans le mur
Votez NON le 27 novembre prochain, c'est permettre d'ouvrir de meilleures perspectives pour notre avenir car, nous sommes favorables à d'autres formes de rapprochement, comme par exemple, un réunion de proximité par grappes. / *l'Entente intercommunale anti-fusion 2013*

(1) Réforme institutionnelle dans le canton de Neuchâtel; rapport du RUN

L'UDC DONNE SON AVIS SUR LA FUSION

Dans le cadre de la votation du 27 novembre, Val-de-Ruz Info vous a proposé des articles avec les représentants des différents partis de la région: PLR, Socialistes et Verts. Aujourd'hui, place à l'UDC du Val-de-Ruz et à son vice-président, Xavier Challandes.

Val-de-Ruz Info (VdR Info): Xavier Challandes, votre parti n'est présent dans aucun exécutif ni législatif du Val-de-Ruz, à l'heure actuelle. Si fusion il y a, suite au vote du 27 novembre, quelles seraient vos ambitions?

Xavier Challandes (XC): La section UDC du Val-de-Ruz n'a qu'une année. Lors des dernières élections fédérales, notre parti était inscrit sur 20% des bulletins du vote du Val-de-Ruz. Si la fusion est acceptée, le 27 novembre, nous aimerions bien placer quelqu'un au Conseil général.

VdR Info: est-ce qu'il y a eu des dissonances, au sein de l'UDC du Val-de-Ruz, concernant la fusion?

XC: Lors des comités et assemblée générale, nous avons demandé leur avis à nos membres. Tout le monde a été unanime, en faveur de cette fusion. C'est quelque chose que l'on ne doit pas laisser passer, on n'aura pas d'autres occasions.

Personnellement, je n'ai pas adhéré tout de suite au projet. Au départ, j'étais contre, Puis après avoir participé à quelques séances avec le comité de fusion et les conseillers communaux, j'ai changé d'avis.

VdR Info: quel est votre pronostic?

XC : j'aimerais bien que ce soit accepté, mais j'aimerais surtout que les gens aillent voter, qu'ils aillent se prononcer pour ou contre cette fusion. Je ne sais pas si toutes les communes vont accepter. Mais pour moi c'est quelque chose d'obligatoire, pour la survie de vallon. Ça va être plus tendu dans les petites communes. Dans les grandes, il me semble que l'on est assez acquis à cette idée de fusion. Fontainemelon pourrait refuser, à cause du point d'impôt. Mais à cause de la nouvelle loi sur la fiscalité des personnes morales, le point d'impôt va de toute façon augmenter, qu'il y ait fusion ou pas.

Les personnes âgées ont peur du démantèlement, mais la vie de village va rester, les sociétés locales vont rester, le code postal va rester dans les villages. Ce qu'on va fusionner, ce sont les communes et les administrations. Tout le monde veut garder sa petite administration. Mais finalement, on ne va devoir pas renoncer à grand-chose et au final on sortira grandi de cette fusion.

Si la fusion à 15 se fait, on deviendra la 3e commune du canton en termes d'habitants. Pour négocier avec le canton, représenter 16'000 personnes, c'est quand même mieux que 1000.
VdR Info: à votre avis, quel serait le pire des scénarios au soir du 27 novembre?

XC: actuellement, on n'est plus que 15… Je n'envisage pas le pire… Le pire, c'est qu'on reste comme on est maintenant. */cwi*

A l'occasion d'un sympathique apéritif, les trois entités, Comité de fusion, Comité interpartis et Comité citoyen, se sont réunis pour faire le point au moment d'entamer la dernière ligne droite avant la votation du 27 novembre. C'est unis et dans un esprit constructif que les actions nécessaires à toutes campagnes ont été planifiées et coordonnées à cette occasion. */CM*

OSONS LA GRANDE COMMUNE

Alors que la campagne avant les votations a débutée, que nos boîtes aux lettres et les bords de routes sont pris d'assaut par les opposants, j'aimerais leurs transmettre ma déception.

Si sur le fond l'opposition alimente le débat et nourrit par là-même notre système démocratique, la forme est mon sens navrante.

Actuellement, vouloir par la peur, attirer des suffrages est une manœuvre éculée. Le parti suisse, spécialiste de cette stratégie en a d'ailleurs fait les frais aux dernières élections fédérales la semaine passée.

Bien entendu il existe un certain nombre d'inconnues, assurer tout connaître des tenants et aboutissants d'une telle entreprise serait une prétention malhonnête. Cependant le groupe de pilotage de cette fusion a fait, et fait encore, un travail énorme, consciencieux en œuvrant pour le bien de tous, et de toutes les communes.

Ne plus rien vouloir entreprendre, arrêter le processus équivaudrait à retarder encore cette fusion qui tôt ou tard se fera.

Ayons le courage qui a animé, en 1848, les principaux acteurs lors de la création de l'Etat fédéral en adoptant la nouvelle constitution suisse.

Une pareille aventure devait comporter, à l'époque également, beaucoup de points d'interrogation.

Les fondations sont creusées, osons la construction de cette commune unique, en apportant les détails et les améliorations au fur et à mesure et faisant pour cela confiance, aux membres du futur législatif.

Construisons cette grande commune pour vous les jeunes en ayant l'audace et l'optimisme de vos vingt ans.
Mais surtout vous, jeunesse, donnez de la voix, votez.

F.Guenat